

TDR RECRUTEMENT D'UN (E) SPECIALISTE EN COMMUNICATION DU BSPP

I. CONTEXTE

Le Bureau de Suivi des Priorités Présidentielles (BSPP) est né de la vision du Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'Etat, celle de restaurer la confiance du peuple guinéen dans les pouvoirs publics en amorçant une vraie reconversion de l'action publique pour un développement inclusif.

Dans un contexte de défis complexes liés à la gouvernance et de rationalisation des ressources publiques qui exige une meilleure qualité de la dépense publique et une plus grande redevabilité dans l'utilisation de celles-ci, la mise en place du BSPP vise à anticiper, prévenir et résoudre rapidement les obstacles qui entravent la réalisation des projets publics transformateurs et à fort impact socioéconomique.

Après deux années de fonctionnement ayant contribué à mettre en place les fondements d'une institution au service du pouvoir public, le Président de la République a fait le choix de donner une nouvelle impulsion en nommant une nouvelle équipe dirigeante.

Pour répondre plus efficacement aux attentes ayant sous-tendues ce changement, la coordination du BSPP envisage procéder à une restructuration et un recentrage de projets prioritaires, selon les critères ci-après :

1. Alignement avec les axes stratégiques du Programme de Référence Intérimaire (PRI)
2. Projets prioritaires à fort impact à court termes, avec une visibilité accrue de la Présidence et de la Gouvernance actuelle ;
3. Projets prioritaires initiés ou en phase d'initiation, pour lesquels les financements sont mobilisés totalement ou partiellement.

Partant de ces critères, une dizaine de projets sont sélectionnés pour faire partir de la première cohorte de portefeuille de priorités présidentielles. Ce choix stratégique de la Coordination du BSPP amène à restructurer le staff du bureau autour d'expertises de pointes afin de mieux répondre aux attentes des autorités du pays.

Pour son fonctionnement, le BSPP bénéficie d'une subvention de fonctionnement et peut mobiliser, conformément au décret le régissant d'autres ressources de financement nécessaires. La coordination du bureau envisage donc utiliser une partie de ces ressources pour le recrutement d'un expert en communication.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le poste de [Spécialiste en Communication](#).

II-Missions et tâches

Placé sous l'autorité du [Coordonnateur](#) du BSPP, le (a) [Spécialiste en Communication](#) est chargé des tâches de communication sur les activités, réalisations et résultats du bureau tant au niveau de la Présidence que des acteurs

des Ministères sectoriels, Maîtres d'ouvrage des projets ciblés.

Le (a) **Spécialiste en Communication** sera chargé de :

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur le BSPP ;
- Identifier les différentes cibles et les messages et canaux appropriés pour les atteindre ;
- Développer un plan de communication pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie proposée (activités clés à exécuter, coûts, calendrier de mise en œuvre, et acteurs concernés) ;
- Elaborer les outils et produits de communication appropriés pour accompagner les activités de communication retenues (dépliants, brochures, productions multi média, annonces, discours, communiqués de presse, etc..) ;
- Aider la Coordination du BSPP à établir et maintenir de bonnes relations avec la DCI de la Présidence de la République ;
- Aider la Coordination du BSPP à établir et maintenir de bonnes relations avec la presse, et l'ensemble des parties prenantes, pour assurer une image positive du BSPP auprès des parties prenantes et du grand public ;
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités de communications retenues : conférences de presse ; ateliers ; rencontres thématiques ; etc., et élaborer des comptes rendus de ces activités ;
- Veiller à l'atténuation des éventuels risques de réputation du BSPP ;
- Suivre les productions des média (articles de presse, reportage radio, ou télé) et informer la Coordination sur la façon dont les média perçoivent les actions des projets, et conseiller de toute action à entreprendre pour corriger les mauvaises perceptions ;
- Contribuer à la conception et à l'actualisation régulière du site Web du BSPP, proposer du contenu substantiel pour cette mise à jour et effectuer le suivi du site ;
- Collaborer avec la DCI, et avec le responsable ou conseiller en communication des Ministères maîtres d'ouvrage des projets sélectionnés pour la complémentarité des actions ;
- Elaborer des rapports trimestriels sur l'état de mise en œuvre de la stratégie de communication et du plan de communication ;
- Accomplir toutes autres tâches susceptibles de contribuer à assurer une bonne communication au projet.

III-Les qualifications et expériences requises

Le (a) **Spécialiste en Communication** doit disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire BAC+4 au moins en communication et/ou relations internationales, affaires publiques ou en journalisme ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance en techniques d'Information, de l'Education, et Communication (IEC) et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (y compris animation des réseaux sociaux, de site web, etc..) ;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en communication dont un minimum de trois (3) ans en élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication ;
- Avoir des compétences en organisation, persuasion, et écoute des foules, des communautés ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement des médias en Guinée ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, de l'internet et des logiciels courants comme World, Excel, PowerPoint, Publisher, etc. ;
- Avoir une bonne maîtrise du français (lu, parlé et écrit), et au moins d'une langue locale ;
- L'occupation d'un poste similaire serait un atout.

IV-Les aptitudes particulières exigées, notamment les aptitudes Physiques et/ou mentales

- Etre dynamique et engagé(e) ;
- Etre proactif et apte à prendre des initiatives novatrices dans le domaine de la communication ;
- Avoir une intégrité morale et professionnelle ;
- Avoir une excellente aptitude en communication ;
- Avoir une capacité rédactionnelle, notamment une aptitude à rédiger des articles et journaux ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe ;
- Etre apte à produire des résultats même sous pression avec une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir d'excellentes qualités humaines et relationnelles.

V- Durée, Evaluation et lieu de la mission

La durée du contrat du [Spécialiste en Communication](#) est d'un (1) an renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de ses performances qui seront évaluées annuellement par le Coordonnateur.

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements dans toutes les zones de la Guinée.

VI. Critères de performance

- Niveau de mise en œuvre de la stratégie de communication ;
- Délai d'élaboration et niveau de mise en œuvre du plan de communication ;
- Degré de perception positive du public sur les activités du BSPP ;
- Degré d'animation/actualisation des informations du site Web du projet ;
- Délai d'élaboration et Qualité des rapports trimestriels sur l'état de mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication ;
- Fréquence d'élaboration et de publication des articles sur les activités et résultats du projet.